

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 11/05/2023

Objet : Autorisation signature de la convention fixant les modalités de prestation de service relatives à la collecte des déchets encombrants aux fins de réemploi et de valorisation en déchèterie entre le Muretain Agglo et la commune de Lavernose-Lacasse

Numéro : III-2023/32

SEANCE du 22 mai 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le vingt-deux mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle

Absents excusés : BONNAC Patrick, PAROLIN Vanessa, BASCANS Pascale, DOTTO Christian, BIZET Cécile

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance

Vu les articles L 5215-27 et L 5216-7-1 du CGCT ;

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis le 1^{er} janvier 2020 le Muretain Agglo exerce la compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ». 5 déchèteries sont mises à disposition des usagers réparties sur l'ensemble du territoire aux fins de collecte des déchets dits « encombrants » c'est-à-dire ne pouvant intégrer les circuits hebdomadaires de collecte des ordures ménagères.

Le Muretain Agglo souhaite pouvoir optimiser la collecte des déchets encombrants en s'appuyant sur les moyens existants et la proximité des communes membres avec leurs habitants et usagers. C'est dans ce contexte que le Muretain Agglo et la commune de Lavernose-Lacasse souhaitent déterminer une convention type permettant à la commune d'assurer la gestion du service de collecte des déchets encombrants aux fins de réemploi et de valorisation en déchèterie sur son territoire. Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE

- D'autoriser le Maire à signer la convention fixant les modalités de prestation de service relatives à la collecte des déchets encombrants aux fins de réemploi et de valorisation en déchèterie entre le Muretain Agglo et la commune de Lavernose-Lacasse.
- De signer tout document administratif nécessaire à sa mise en œuvre.

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le _____ et de la publication le _____
A LAVERNOSE LACASSE LE 22/05/2023

A.DELSOL

